

## La bibliothèque déménage sur le boulevard Labelle

**La nouvelle bibliothèque municipale ouvrira vraisemblablement ses portes à la fin du mois de février et elle occupera progressivement tout l'espace du rez-de-chaussée du bâtiment voisin de la Caisse populaire situé sur le Boulevard Labelle.**

- Jean Laurin

On se souviendra que la ville de Prévost s'est engagée, en décembre dernier, à louer progressivement tout l'édifice jusqu'au 17 janvier 2002, date à laquelle la ville pourra exercer son droit d'option d'achat pour la somme de 280 000\$, soit le prix de l'évaluation municipale de cet immeuble voisin de la Caisse Populaire Ste-Paule.

L'entente a été complétée le 22 décembre 2000 avec les vendeurs représentés par MM. Réjean Monette et Jos Blondin.

Le conseil municipal, en étroite collaboration avec le directeur général de la ville ont mis au point une stratégie de financement qui fera en sorte que, si la ville se prévaut de son option d'achat en janvier 2002, aucun règlement d'emprunt ne sera nécessaire puisque le prix d'achat sera acquitté par le fonds général de la ville, qui

affectera une partie des surplus des années fiscales, 2000, 2001 et 2002 au paiement de cet achat.

Quand la bibliothèque s'étendra sur l'ensemble du rez-de-chaussée, les locaux procureront 9 fois plus d'espace

que ceux du vieil édifice Shaw où la bibliothèque est logée au sous-sol dans des conditions misérables tant pour le personnel que pour les usagers.

Une équipe de planification de l'aménagement et du déménagement travaille depuis le mois de décembre à l'élaboration des plans et à l'exécution des travaux de peinture, de pose de tapis, d'éclairage et d'acquisition de tablettes de rangements des volumes.

- SUITE PAGE 4



Le nouvelle bibliothèque s'installera dans l'édifice voisin de la Caisse populaire de Prévost sur le boulevard Labelle. On multiplier ainsi par neuf la superficie du local actuel.

### Une hypothèse de travail du dge...

## Prévost serait exclue du comté de Prévost

**Prévost ne ferait plus partie du comté de Prévost après la réforme de la carte électorale. S'il n'en tient qu'aux technocrates du Directeur général des élections du Québec, la ville de Prévost serait retirée du comté de Prévost pour joindre les rangs du comté de Bertrand...**

**J. L.** - Telle est l'hypothèse de travail retenue dans un rapport du DGE rendu public peu avant les Fêtes... Un beau cadeau de Noël de la part des fonctionnaires!

Or, comme les technocrates sont toujours sérieux dans leur démesure concoctée dans leur tour d'ivoire à Québec, la population de Prévost doit se mobiliser sans délai pour convaincre le gouvernement d'écarter cette hypothèse de travail de l'ensemble des scénarios reliés à la refonte de la carte électorale.

Cette bizarre et suspecte hypothèse se fonde sur des normes démographiques et géographiques visant à maintenir entre les différents comtés du Québec un équilibre du nombre d'électorales et d'électeurs avec celui de l'ensemble

des comtés. C'est le seul et unique objectif de la réforme électorale!

Mais l'enjeu découlant de cette décision va bien au-delà d'un simple exercice comptable. L'ensemble des critères qui définissent une communauté ne sont jamais pris en compte dans le processus décisionnel du personnel du DGE.

La sociologie, l'histoire, le sentiment d'appartenance, les sciences humaines, politiques et économiques de même que le simple bon sens n'interviennent pas dans la formulation d'une telle hypothèse de travail.

En conséquence, il est impérieux de tuer dans l'oeuf cette unique hypothèse tout comme il est essentiel de mettre en place un puissant groupe de travail qui dénoncera l'ensemble

des effets pervers de cette hypothèse absurde en faisant « connaître haut et fort » la position de la population de Prévost.

En pleine croissance démographique et très urbanisée, la ville de Prévost pourrait payer chèrement le prix d'une telle décision.

Isolée dans le comté de Bertrand, Prévost perdrait à jamais son âme politique. Et la toute première conséquence de cette décision se traduira par un désintéressement de l'ensemble de la population vis-à-vis la politique provinciale.

On a observé, dans le passé, que, par dépit, la population de Victoriaville et d'Arthabaska avait largement abandonné les deux traditionnels partis fédéraux pour élire très majoritairement un candidat créditiste... Tel est le prix politique que les libéraux fédéraux avaient payé pour avoir rayé de la carte électorale le comté de Drummond-Arthabaska en

incluant Victoriaville et Arthabaska dans le comté fédéral de Lotbinière avec lequel la population n'avait aucune affinité, ni politique, ni économique et ni historique.

Puisque les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets, l'histoire pourrait bien se répéter dans les comtés de Prévost et de Bertrand.

Même le député du comté de Prévost, Madame Lucie Papineau, pourrait en payer le prix puisqu'elle a résidence à Prévost.

Madame Papineau a clairement fait connaître son opposition à l'élimination de Prévost du comté de Prévost.

Mais les technocrates se foutent éperdument d'un tel argument en faisant valoir « les intérêts supérieurs de la nation ».

Il reviendra donc à la population d'agir énergiquement pour sauver le comté de Prévost et maintenir sa présence au sein d'un comté aussi stratégique.

### SOMMAIRE

L'apport des bénévoles à Prévost	p. 3
Un service de taxi-bus à Prévost	p. 4
Mairesse d'un jour	p. 5
Entente d'entraide mutuelle	p. 6
Les services du centre d'accès communautaire Internet	p. 7
Confusion sur le parc linéaire	p. 11
Spectacles du CCCP	p. 13
Portage fête ses 28 ans	p. 15

**UNI PRO**  
FREINS  
SILENCIEUX  
SUSPENSION  
Votre Mécano technicien de confiance

20 ans d'expérience en mécanique automobile  
**Prév-automobiles**  
• Suspension • alignement informatisé • direction • freins • protection antirouille •  
• pneus • entretien selon les normes du fabricant •  
**224-2771**  
Richard Bujold - 3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost

**CREDIPLAN**  
Achat et vente de véhicules d'occasion  
**224-9779**